DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026

Contact presse : presse@grandest.fr

Préserver notre capacité d'agir, préparer l'avenir



Se former, travailler, se déplacer : c'est à ces besoins essentiels que doivent répondre nos choix budgétaires. La séance plénière des 12 et 13 novembre, consacrée notamment aux orientations budgétaires pour 2027, nous permettra d'en fixer le cap dans un contexte de fortes contraintes financières.

La Région prendra sa part au redressement des comptes publics. Mais l'effort demandé doit être équitable et l'État doit respecter ses engagements. Réduire les moyens des Régions, c'est fragiliser des services du quotidien et des investissements indispensables à nos territoires.

Grâce à une gestion rigoureuse, le Grand Est conserve une situation financière solide. Elle nous oblige à faire des choix lucides : maîtriser nos dépenses, adapter le rythme de certains investissements et préserver nos priorités pour la jeunesse, les mobilités et l'emploi. Notre responsabilité est de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en conservant les moyens d'investir demain.

Cette ambition traverse les dossiers de cette séance : préparer les mobilités de demain, contenir la hausse des tarifs de transport, adapter nos territoires au changement climatique, faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et accompagner les jeunes talents sportifs.

Le Grand Est se justifie par son utilité. Dans cette période exigeante, notre engagement reste le même : apporter des réponses concrètes aux habitants et donner à nos territoires les moyens de construire leur avenir.

Franck Leroy
Président de la Région Grand Est

Contact presse : presse@grandest.fr

SOMMAIRE

1. Lycées, trains, emploi, ruralités : la Région Grand Est fait le choix de protéger le quotidien de ses habitants page 4

2. Inventer ensemble les SERM : une nouvelle manière de penser les mobilités de demain en Grand Est..... page 7

3. Tarifs 2027 : contenir la hausse pour préserver les transports du quotidien..... page 9

4. Changement climatique : le Grand Est accélère pour protéger ses habitants et préparer l'avenir page 12

5. La Région Grand Est renforce son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes..... page 14

6. Sport de haut niveau : la Région Grand Est conforte son soutien aux sportifs et accompagne les talents de demain..... page 16

Contact presse : presse@grandest.fr

1. Lycées, trains, emploi, ruralités : la Région Grand Est fait le choix de protéger le quotidien de ses habitants

Alors que les décisions budgétaires nationales réduisent fortement ses moyens, la Région Grand Est refuse de renoncer à ses engagements envers les habitants. **Avec un objectif de 900 à 950 millions d'euros d'investissement par an**, elle entend continuer à améliorer les transports, accompagner les jeunes, soutenir l'emploi et les entreprises et garantir que chaque territoire puisse préparer son avenir.

Prendre le train pour aller travailler, étudier dans de bonnes conditions, accéder à une formation pour retrouver un emploi, développer son entreprise ou faire vivre sa commune : derrière les choix budgétaires, il y a d'abord des habitants, des familles, des salariés, des jeunes et des acteurs locaux qui comptent sur l'action publique.

C'est pour eux que la Région entend continuer à investir, malgré un contexte financier de plus en plus difficile.

Après plus de 158 millions d'euros de contributions imposées par les lois de finances 2025 et 2026, le projet de loi de finances pour 2027 prévoit une nouvelle ponction de 107 millions d'euros. Au total, près de 250 millions d'euros de ressources pourraient manquer à la Région par rapport à 2024, selon les estimations présentées dans les orientations budgétaires.

Réduire les moyens des Régions, ce n'est pas simplement modifier des lignes budgétaires : c'est fragiliser des services publics, de l'investissement et des emplois locaux qui concernent directement la vie quotidienne des habitants.
Face à cette situation, la Région Grand Est fait un choix clair : maîtriser ses dépenses, transformer son action lorsque cela est nécessaire, mais préserver ce qui compte pour les habitants.

« Quand l'État réduit les moyens des Régions, ce sont les habitants qui risquent d'en payer le prix. Derrière nos budgets, il y a des jeunes qui étudient, des salariés qui prennent le train, des entreprises qui recrutent et des communes qui portent des projets.
Nous devons évidemment adapter notre fonctionnement et faire des économies. Mais je refuse que cela se traduise par un recul des services publics ou un abandon de nos territoires. Notre responsabilité, c'est de tenir nos engagements, de continuer à investir et de rester aux côtés de celles et ceux qui vivent, travaillent et entreprennent dans le Grand Est. »
Franck Leroy, Président de la Région Grand Est

Une gestion rigoureuse pour continuer à investir dans le quotidien des habitants

La Région Grand Est conserve une situation financière maîtrisée, avec une capacité de désendettement de 5,78 ans et un taux d'épargne brute de 17,3 % au Compte Financier Unique 2025. Les efforts de gestion engagés doivent permettre d'atteindre une épargne brute estimée à environ 560 millions d'euros fin 2026, malgré des charges qui continuent d'augmenter. Pour 2027, cette hausse des charges (découlant notamment de l'augmentation du coût des carburants, du nombre de péages ferroviaires acquittés, de la hausse des taux d'intérêts et de la répercussion de l'inflation sur les matières premières) est estimée à près de 80 millions d'euros, en plus des dernières augmentations.

La Région entend poursuivre la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement afin de conserver une épargne brute autour de 500 millions d'euros et une capacité de désendettement proche de six ans. Cette rigueur n'est pas une fin en soi : elle doit permettre de préserver les moyens d'agir.

Contact presse : presse@grandest.fr

L'objectif est de maintenir, pour les prochaines années, un niveau d'investissement annuel de 900 à 950 millions d'euros, sous réserve de l'évolution des ressources et des conditions de financement. Ces investissements se traduisent par des lycées modernisés, des trains renouvelés, des formations adaptées aux métiers qui recrutent, des entreprises accompagnées et des projets dans les communes.

Quatre priorités pour répondre aux besoins des habitants

1. Permettre à chaque jeune de se former, de réussir et de trouver sa place

La Région poursuivra ses investissements dans les lycées et les formations professionnelles, notamment les formations sur mesure dans l'industrie et le numérique. L'objectif : qu'un jeune puisse se former, qu'un demandeur d'emploi puisse retrouver une activité et qu'une entreprise puisse recruter les compétences dont elle a besoin.

2. Faciliter les déplacements du quotidien

Pour rejoindre leur travail, leurs études ou les services, les habitants doivent pouvoir compter sur des transports fiables. La Région continuera d'investir dans le renouvellement des trains, la modernisation des infrastructures ferroviaires et le soutien aux services de transport accessibles et performants.

3. Ne laisser aucun territoire de côté, notamment dans les ruralités

Avec le Pacte pour les Ruralités, la Région continuera d'accompagner les communes et les projets locaux. Grand Est Région Verte et LIFE Adapt'Est permettront de poursuivre l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources et les transitions énergétiques et environnementales.
L'ambition : permettre à chacun de vivre et de construire son avenir dans le territoire de son choix.

4. Soutenir celles et ceux qui produisent, entreprennent et créent des emplois

À travers le Pacte pour l'Industrie, la Région accompagnera les transformations industrielles et numériques des entreprises. Elle maintiendra son engagement auprès des filières agricoles, notamment avec Ambition Éleveurs. Soutenir l'économie régionale, c'est défendre l'emploi local et les savoir-faire.

Dès 2026, des moyens supplémentaires pour des besoins concrets

La deuxième décision modificative du budget 2026 représente **50,8 millions d'euros d'ajustements en dépenses et recettes réelles**, dont une partie correspond à des régularisations comptables. Plusieurs mesures concernent directement les habitants :

- ✓ Pour les voyageurs : **17 millions d'euros supplémentaires** en investissement, notamment pour de nouvelles rames Régiolis et les infrastructures ferroviaires. Les crédits de fonctionnement du contrat TER sont ajustés de **14,1 millions d'euros**, en lien avec la fréquentation et les recettes constatées en 2026
- ✓ Pour les lycéens et leurs familles : **7,75 millions d'euros supplémentaires** pour sécuriser l'approvisionnement en ordinateurs portables des 63 000 élèves entrant en seconde à la rentrée 2027
- ✓ Pour les futurs professionnels de santé et du secteur social : **1,5 million d'euros supplémentaires** pour renforcer les bourses des élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales
- ✓ Pour les agriculteurs et les viticulteurs : **5 millions d'euros** en autorisations d'engagement pour répondre aux difficultés de ces filières
- ✓ Pour les entrepreneurs : **1,5 million d'euros supplémentaires** pour soutenir les start-up et l'innovation régionale

Contact presse : presse@grandest.fr

Un cap : tenir les engagements pris envers les habitants

Dans un contexte où les ressources publiques se raréfient, la Région Grand Est continuera à faire des choix et à adapter son action. Mais ces choix resteront guidés par une priorité : **préserver les services publics, accompagner les projets utiles et maintenir les investissements qui améliorent concrètement la vie des habitants.** Parce que la bonne gestion des finances publiques n'a de sens que si elle permet de continuer à agir pour eux.

Contact presse : presse@grandest.fr

Derrière les choix budgétaires se dessine une ambition : permettre à chacun de se former, de travailler et de construire son avenir, quel que soit son lieu de vie. Et pour cela, encore faut-il pouvoir se déplacer facilement. C'est tout l'enjeu des mobilités de demain : rapprocher les territoires, faciliter les trajets et imaginer des solutions qui dépassent les frontières administratives. Une ambition qui prend aujourd'hui forme avec les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM).

2. Inventer ensemble les SERM : une nouvelle manière de penser les mobilités de demain en Grand Est

Depuis 2024, la Région Grand Est s'est lancé dans une aventure inédite : imaginer, avec les collectivités et pour les habitants, une nouvelle manière de se déplacer au quotidien. Après la validation du dossier de demande de statut du Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Strasbourg en décembre 2025, en attente de l'octroi du statut par le Ministre des Transports, c'est aux territoires lorrains et du Sud Alsace de franchir une nouvelle étape structurante.

« Je porte une conviction : pour améliorer et décarboner la mobilité du quotidien, nous devons penser ensemble le train, les cars, le vélo et le covoiturage à l'échelle des trajets que font réellement les habitants, y compris au-delà des frontières. C'est le sens du travail engagé en Lorraine et dans le sud de l'Alsace. Le vote à l'unanimité témoigne de cette ambition partagée. Avec nos partenaires, nous avons une vision claire des investissements qui doivent être réalisés. La mobilité du quotidien doit reposer sur une augmentation de l'offre de transports publics là où elle est nécessaire, mais aussi sur davantage de multimodalité afin de faciliter la vie de nos concitoyens. Le statut de SERM nous permettra de concrétiser ces projets », souligne ***Franck Leroy****, Président de la Région Grand Est.*

Lorraine—Luxembourg : une ambition confirmée

Le schéma d'ensemble du SERM Lorraine-Luxembourg, véritable feuille de route commune pour le développement et l'amélioration des mobilités du quotidien, a été validé en décembre 2025 par la Région Grand Est et ses partenaires. Depuis, le travail s'est poursuivi pour rédiger le dossier de demande de statut de SERM qui doit être déposé auprès du ministre des transports. Objectif : que ce projet ambitieux de mobilité soit officiellement reconnu par arrêté ministériel comme un Service Express Régional Métropolitain (SERM).

Après la validation du schéma d'ensemble, les partenaires du projet de SERM se sont attachés à élaborer au cours de l'année 2026 le futur mode de gouvernance de ce projet et à définir les conditions de son financement.

Le SERM Lorraine-Luxembourg a la particularité de se développer autour de trois aires d'attraction fortement interconnectées : le bassin nancéien, l'agglomération messine et le nord de la Lorraine, cette dernière étant fortement tournée vers le Luxembourg.

Le SERM Lorraine-Luxembourg s'inscrit dans la continuité d'engagements déjà pris pour améliorer les mobilités du territoire. En particulier, la Région Grand Est s'efforce depuis plusieurs années de réduire la pression sur le sillon ferroviaire lorrain, devenu le principal axe ferroviaire français hors Ile-de-France. Depuis l'été 2026, la Région a augmenté la capacité des trains pour atteindre 13 000 places assises, contre 9 000 auparavant, grâce à la mise en service de 16 rames plus longues. La Région envisage désormais la circulation de 10 trains par heure, au lieu de 8 actuellement, pour offrir 22 500 places assises à horizon 2030.

Contact presse : presse@grandest.fr

Sud-Alsace : l'exigence d'une vision commune dans un espace trinational

Pour Mulhouse-Bâle, les partenaires, dont la Région Grand Est, entendent mettre en place une offre complète de solutions de mobilité afin d'améliorer concrètement les déplacements des habitants.

Le dossier de demande de statut SERM soumis à l'assemblée régionale propose :

- ✓ **Une fréquence ferroviaire renforcée à la demi-heure** sur les branches de l'étoile ferroviaire de Mulhouse vers Colmar, Bâle-Liestal, Belfort et Thann, de 5h à 23h.
- ✓ **Une fréquence ferroviaire renforcée à l'heure** sur les branches de l'étoile ferroviaire de Mulhouse vers Kruth et vers Müllheim pour rejoindre Fribourg, avec la création d'une nouvelle halte à l'Île Napoléon et la réouverture de missions directes vers Fribourg à long terme.
- ✓ **Une offre de 4 lignes de car express**, nouvelles ou consolidées, de 5h à 23h, desservant le Sundgau, le Florival, la Plaine du Rhin et permettant de rejoindre Lörrach en Allemagne.
- ✓ **Une offre de 3 lignes de car renforcées** vers le Florival (via Rouffach), Masevaux et Bonfol.
- ✓ **Une ligne de BHNS** pour améliorer la desserte de l'EuroAirport depuis Saint-Louis.
- ✓ **27 nouvelles aires de covoiturages et 31 pôles d'échanges multimodaux** (dont 16 ferroviaires et 15 routiers).
- ✓ **556 km de réseau vélo structurant** pour faciliter les rabattements vers les gares et pôles d'échanges.
- ✓ **Une expérience voyageur simplifiée** pour l'information, la billettique et la tarification à l'échelle du SERM.

En Lorraine comme dans le sud de l'Alsace, l'enjeu dépasse les transports : il touche à l'accès à l'emploi, aux études et aux services, à l'attractivité des territoires et aux liens avec nos voisins européens. Les SERM se construiront par étapes, avec des choix d'investissement et un engagement durable de tous les partenaires. L'ambition devra désormais se traduire dans les faits : des dessertes plus fréquentes, des correspondances facilitées et des solutions accessibles au plus près des lieux de vie. C'est à cette échelle, celle du quotidien des habitants, que se mesurera leur réussite.

Les étapes clés du SERM de Lorraine-Luxembourg

2024 : Lancement de la phase de préfiguration, modélisation et dialogue avec les 35 EPCI et le Luxembourg.
Décembre 2025 : Adoption du schéma d'ensemble.
Décembre 2026 : Dépôt du dossier de demande de statut SERM auprès du Ministre des Transports.
Dès 2028 : Premières réalisations opérationnelles (cars express, réseau vélo, covoiturage, premiers PEM).
2030-2040 : Accélération des aménagements et des investissements.
Horizon 2050 : Mise en œuvre des projets structurants à long terme (barreau ferroviaire vers Esch-sur-Alzette, nouvelle augmentation de la capacité des trains sur le sillon lorrain).

Les étapes clés du SERM de Mulhouse-Bâle

2024 : Lancement de la phase de préfiguration, modélisation itérative et dialogue avec les 12 EPCI du périmètre et les partenaires de l'espace trinational.
Septembre 2025 : Suspension de la NLF EAP.
Janvier à juin 2026 : reprise des études et ajustement du dossier SERM sur l'axe Mulhouse-Bâle
Fin 2026 : Dépôt du dossier de demande de statut SERM auprès du Ministre des Transports.
D'ici 2032 : Premières réalisations opérationnelles (cars express, réseau vélo, covoiturage, premiers PEM).
2032-2040 : Accélération des aménagements et des investissements (moyen terme).
Horizon 2050 : Mise en œuvre des projets structurants à long terme.

Contact presse : presse@grandest.fr

Imaginer de nouvelles lignes, multiplier les correspondances, mieux relier les bassins de vie : les mobilités de demain se construisent dès aujourd'hui. Mais pour qu'elles profitent réellement au plus grand nombre, une autre question est essentielle : celle du prix des déplacements. Car un réseau performant ne remplit pleinement sa mission que s'il reste accessible. Dans un contexte de hausse des coûts, la Région doit donc trouver le juste équilibre entre qualité du service et pouvoir d'achat des voyageurs.

3. Tarifs 2027 : contenir la hausse pour préserver les transports du quotidien

Au 1er janvier 2027, le prix des billets de train occasionnels augmentera de 3 % et les abonnements de train et de car de 5 %. La Région Grand Est limite ces hausses en finançant sur son budget l'essentiel des coûts supplémentaires du transport. Pour les élèves du secondaire ayants droit, l'abonnement scolaire annuel passera de 105 à 115 euros à la rentrée 2027. La gratuité sera maintenue pour les élèves du primaire ayants droit.

La Région mesure l'effort demandé aux voyageurs et à leurs familles. Concrètement, sur le trajet Strasbourg—Colmar, un abonnement annuel de train prélevé mensuellement passera de 140 à 147 euros par mois pour les plus de 26 ans. Après une prise en charge de 50 % par l'employeur, cela représente 3,50 euros supplémentaires par mois pour le salarié.

Pourquoi cette augmentation ? Faire circuler les trains et les cars coûte plus cher : énergie, carburants, entretien et redevances pour utiliser le réseau ferroviaire. Répercuter intégralement la hausse des coûts prévue en 2027 sur les voyageurs aurait nécessité une augmentation globale des tarifs d'au moins 10 %. La Région a choisi d'en absorber la majeure partie.

Aujourd'hui, le prix payé par les voyageurs ne couvre qu'une partie du service : la Région finance plus de 75 % du coût des trains régionaux et plus de 90 % de celui des transports scolaires et interurbains en car. Elle entend maintenir cet engagement et préserver l'offre de transport, renforcée de 22 % pour les trains depuis 2016.

« *Nous savons que chaque euro compte dans le budget des ménages. Cette augmentation représente un effort pour les voyageurs, et nous l'assumons. Nous avons choisi de le limiter en prenant en charge l'essentiel des coûts supplémentaires. Notre responsabilité est aussi de préserver les trains et les cars sur lesquels les habitants comptent pour aller travailler, étudier ou se déplacer au quotidien* », souligne **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

La Région assume la majeure partie de la hausse des coûts

Carburants, énergie, accès au réseau ferroviaire, entretien des voies et des équipements : la Région subit directement l'augmentation de ces dépenses. **Pour les trains régionaux, l'énergie représente à elle seule 10 millions d'euros supplémentaires en 2026. À cela s'ajoutera, en 2027, une hausse de 13,5 millions d'euros des péages ferroviaires, versés pour faire circuler les trains sur le réseau. Pour les cars régionaux, la hausse du prix du carburant représente quant à elle un surcoût de 2 millions d'euros en année pleine.**

Contact presse : presse@grandest.fr

La Région propose de contenir la hausse des tarifs à 3 % pour les billets occasionnels et à 5 % pour les abonnements, en finançant l'essentiel des dépenses supplémentaires sur son budget.

A ces dépenses s'ajoute une incertitude sur les financements de l'Etat : une mesure envisagée dans le projet de loi de finances pour 2027, si elle était adoptée, représenterait une perte de 13 millions d'euros par an pour le Grand Est.

Ce qui change pour les voyageurs

La Région prend en charge plus de 75 % du coût réel du transport ferroviaire et plus de 90 % pour le transport scolaire et interurbain en car. Cette contribution permet de maintenir un prix payé par les voyageurs inférieur au coût du service.

L'effort supplémentaire demandé varie selon les titres et les trajets :

- Sur Strasbourg—Colmar, pour un abonné de plus de 26 ans disposant d'un abonnement annuel prélevé mensuellement, le tarif passera de 140 à 147 euros par mois. Avec un remboursement employeur de 50 % (pouvant aller jusque 75 %), le reste à payer passera de 70 à 73,50 euros, soit 3,50 euros supplémentaires par mois.
- Dans les cars Fluo (hors Bas-Rhin), l'abonnement mensuel tout public passera de 55 à 58 euros, et celui des moins de 26 ans de 22 à 23 euros.
- Pour le transport scolaire, la gratuité sera maintenue pour les élèves du primaire ayants droit. À la rentrée 2027, l'abonnement annuel des élèves du secondaire ayants droit passera de 105 à 115 euros. Les autres abonnements scolaires évolueront également, selon les grilles applicables.

Des avantages élargis et des offres communes dans le Grand Est

L'évolution de la gamme apporte aussi de nouvelles possibilités pour les voyageurs, avec des avantages étendus aux abonnés et des offres harmonisées à l'échelle du Grand Est :

- Les avantages de la carte Fluo seront étendus aux abonnés des trains à prélèvement automatique, notamment la réduction de 50 % pour un accompagnant le week-end.
- Un même pass groupe car à 15 euros sera proposé sur toutes les lignes routières régionales, pour deux à cinq personnes voyageant en illimité pendant une journée. Pour cinq voyageurs payant chacun un billet unitaire à 4 euros, un aller-retour coûtera ainsi 15 euros au lieu de 40 euros. Cette offre commune donnera davantage de visibilité aux possibilités de déplacement en groupe sur le réseau. Elle remplacera les offres existantes, dont le pass des navettes touristiques actuellement à 10 euros.
- À partir de juillet, un abonnement complémentaire pour les animaux à 5 euros par mois sera proposé aux abonnés des trains Fluo. La gratuité sera prévue, sur justificatifs, pour les animaux accompagnant les activités d'associations ou de structures de médiation.

Des conditions d'utilisation harmonisées pour une gamme plus lisible

La Région harmonise également certaines conditions tarifaires afin de clarifier les règles applicables sur le réseau et limiter les usages non conformes :

- Le complément « car à 1 euro par mois » sera remplacé pour les abonnés des trains Fluo par un abonnement mensuel car à tarif réduit de 50 %.
- Un titre « car » deviendra nécessaire pour les détenteurs d'un titre ferroviaire Fluo, qui ne pourront plus voyager gratuitement en car sur sa simple présentation.
- La validité des billets de car passera de quatre à deux heures, pour correspondre à un aller simple.
- Les billets spécifiques à 1 et 2 euros pour les voyageurs occasionnels dans les cars scolaires seront remplacés par les tarifs habituels du réseau.

Contact presse : presse@grandest.fr

Ces nouvelles conditions s'appliqueront à partir du 1er janvier 2027. Les offres transfrontalières évolueront également à cette date : les tarifs TriRegio, inchangés depuis plusieurs années, seront révisés en accord avec les partenaires allemands et suisses. L'abonnement Flexfahrt, qui permet de voyager entre la Lorraine et la Sarre, sera quant à lui retiré de la gamme Fluo à la suite de sa suppression côté allemand.

Avec ces évolutions, la Région poursuit un objectif : préserver des transports du quotidien accessibles et en faciliter l'usage. Elle assume des hausses contenues, tout en continuant à financer l'essentiel de l'augmentation des coûts. L'élargissement des avantages de la carte Fluo, le pass groupe car et l'abonnement pour les animaux complètent cette démarche par des offres adaptées à différents besoins de déplacement. Une gamme plus lisible et des avantages mieux partagés doivent ainsi accompagner les habitants dans leurs trajets quotidiens comme occasionnels.



Contact presse : presse@grandest.fr

Préserver les transports du quotidien, c'est répondre aux besoins immédiats des habitants. Mais c'est aussi préparer ces déplacements à un environnement qui change. Fortes chaleurs, pression sur les ressources, événements climatiques plus fréquents : les infrastructures, les équipements et les territoires doivent désormais s'adapter. Au-delà des mobilités, c'est toute la question de notre capacité à vivre et à travailler dans le Grand Est de demain qui se pose.

4. Changement climatique : le Grand Est accélère pour protéger ses habitants et préparer l'avenir

Avec Grand Est 2030, la Région passe à une nouvelle étape : anticiper les risques, adapter les territoires et déployer des solutions innovantes pour préserver le cadre de vie et accompagner les activités économiques. Après l'adoption des volets « Anticiper » et « Adapter », le dernier pilier « Innover » vise à expérimenter des réponses concrètes pour mieux faire face aux effets du changement climatique.

« *Le changement climatique transforme déjà notre quotidien et celui de nos territoires. Nous devons donner aux habitants, aux collectivités et aux entreprises les moyens d'y faire face, en préservant nos ressources naturelles, en luttant contre les effets des fortes chaleurs et en protégeant notre cadre de vie et nos activités économiques. Depuis dix ans, la Région Grand Est est engagée dans cette action. C'est en innovant que nous saurons garder ce temps d'avance et cet esprit pionnier qui fait du Grand Est une région en pointe sur les enjeux d'adaptation pour préparer concrètement le Grand Est au climat de demain.* », a souligné **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

INNOVER : expérimenter aujourd'hui les solutions de demain.

La Région souhaite accélérer le déploiement de réponses nouvelles et concrètes : accompagner les collectivités dans la rénovation des sites scolaires, ou encore développer un programme permettant de stocker l'eau au bon endroit, au bon moment et pour les bons usages. L'adaptation au changement climatique concerne également les déplacements du quotidien : pour mieux voyager lors des fortes chaleurs, la Région Grand Est renforce progressivement la climatisation des cars Fluo et remplace les trains les moins adaptés, tout en améliorant l'entretien des équipements existants. Le confort s'améliore aussi pendant l'attente et les correspondances, grâce à des pôles d'échanges davantage végétalisés et à l'installation de fontaines à eau gratuites.

Trois leviers pour mieux vivre avec le climat de demain

Après l'adoption des volets « Anticiper » et « Adapter », Grand Est 2030 s'appuie sur deux premières priorités : mieux identifier les risques climatiques et accompagner l'adaptation des territoires et des activités. Ces actions mobilisent par exemple le programme LIFE Adapt'Est, le Plan d'action chaleur Massif des Vosges et Action bâtiment 2030.

Depuis 2016, la Région agit notamment avec Climaxion, « Grand Est région verte » et sa feuille de route d'adaptation adoptée en 2023. En deux ans, près de 1 900 projets d'adaptation ont été soutenus ; 85 % des dispositifs d'aides régionales intègrent les enjeux climatiques et 88 % des investissements régionaux sont favorables au climat.

Contact presse : presse@grandest.fr

Avec Grand Est 2030, l'ambition de la Région est claire : donner aux territoires et à ceux qui y vivent et y travaillent les moyens de faire face aux changements climatiques, tout en préservant leur qualité de vie et leurs perspectives de développement.



Etang et tournière de la Demoiselle dans les Vosges © Région Grand Est

Contact presse : presse@grandest.fr

Préparer l'avenir d'un territoire, ce n'est pas seulement l'adapter aux transformations climatiques. C'est aussi veiller à ce que chacune et chacun puisse y trouver sa place, accéder aux mêmes opportunités et construire librement son parcours. Car les transitions ne seront pleinement réussies que si elles s'accompagnent de progrès humains et sociaux. Parmi ces enjeux, l'égalité entre les femmes et les hommes reste un engagement essentiel de l'action régionale.

5. La Région Grand Est renforce son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale depuis 2017, la Région Grand Est agit en faveur de l'égalité à la fois au sein de ses services et sur l'ensemble du territoire, à travers ses politiques publiques. Présenté en séance plénière, son neuvième rapport annuel dresse le bilan des actions engagées, met en lumière les inégalités qui persistent et définit les priorités pour les années à venir.

Sensibiliser, prévenir et agir sur le terrain

Éducation, emploi, prévention des violences sexistes et sexuelles : la Région intègre l'égalité entre les femmes et les hommes dans plusieurs de ses politiques publiques, en lien avec les acteurs du territoire. Dans les lycées, près de 110 actions de sensibilisation ont été organisées l'an dernier, touchant près de 17 000 élèves. Elles abordent notamment l'égalité entre les sexes, la mixité des métiers, le consentement et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue également un axe important de l'action régionale. Développé dans le Grand Est, le « Relatiomètre » est un outil de sensibilisation qui aide à repérer les comportements à risque dans les relations. Il est aujourd'hui utilisé par des professionnels de la santé, de la jeunesse et de l'action sociale, au-delà du territoire régional.

La collectivité intervient aussi auprès des entreprises et des structures qui accompagnent les femmes victimes de violences. En 2026, la Région a soutenu quatre actions portées par la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FR CIDFF), en lien avec les treize CIDFF du Grand Est. Elles portent sur la prévention des violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes, la sensibilisation des 16-25 ans à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité professionnelle et l'accès aux droits des femmes en milieu rural. Par ailleurs, 86 entreprises du Grand Est ont bénéficié, au cours des trois dernières années, d'un accompagnement spécifique en matière d'égalité professionnelle, avec le soutien de la Région et de l'État. Ces actions s'inscrivent dans une démarche plus large, qui vise à favoriser l'égalité dans les parcours professionnels, à faire évoluer les représentations et à mieux prévenir les violences.

« *Nous voulons que chaque femme puisse connaître ses droits, être accompagnée face aux violences et accéder aux mêmes opportunités professionnelles. C'est en agissant à la fois auprès des jeunes, des entreprises et des acteurs de terrain que nous ferons progresser durablement l'égalité dans le Grand Est.* »
Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

La Région mobilisée pour faire progresser l'égalité professionnelle en interne

La Région agit également sur son propre fonctionnement, en tant qu'employeur, pour faire progresser l'égalité professionnelle entre ses agentes et ses agents. Des écarts persistent néanmoins, notamment en matière de rémunération et d'accès aux responsabilités.

Contact presse : presse@grandest.fr

Parmi les 7 238 agents de la Région, 62 % sont des femmes. Elles restent toutefois sous-représentées dans certains métiers techniques et technologiques ainsi que dans les fonctions d'encadrement, où elles ne représentent que 35 % des effectifs, selon les données du rapport. Elles sont par ailleurs davantage présentes dans les métiers les moins rémunérés, ce qui contribue aux écarts de rémunération constatés.

À l'échelle de la direction générale, la répartition est plus équilibrée : les femmes occupent trois des cinq postes de directeurs généraux adjoints.

Ces déséquilibres s'expliquent notamment à la répartition historique des métiers et aux pratiques de recrutement, en particulier dans les lycées. Les départs à la retraite attendus dans les prochaines années représentent une occasion de faire évoluer progressivement cette répartition et de favoriser un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les différents métiers et niveaux de responsabilité.

Un plan d'action pour poursuivre la dynamique

Adopté en juin 2026, le troisième plan pluriannuel d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes fixe les priorités de la Région Grand Est pour la période 2026-2028. Sur le plan interne, il prévoit notamment de favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans les lycées, de faire évoluer les pratiques professionnelles et de poursuivre les actions de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Sur le territoire, plusieurs actions doivent également se poursuivre ou se développer. Depuis 2023, la Région organise chaque année trois journées de sensibilisation aux violences intrafamiliales et aux violences sexistes et sexuelles à destination des étudiants des filières sanitaires et sociales. Elles réunissent près de 1 500 étudiants par an. En complément, la collectivité prévoit de déployer en 2027 un cours en ligne gratuit (MOOC) consacré à ces violences, destiné notamment aux étudiants et aux professionnels des secteurs sanitaire et médico-social. Au premier semestre 2027, en partenariat avec l'Agence du Don en Nature, 2500 nouveaux kits d'urgence, composés notamment de savon, brosse à dent, dentifrice et serviettes hygiéniques, seront distribués auprès de structures (associations spécialisées, services de gendarmeries et commissariats et services hospitaliers) au bénéfice de femmes victimes de violences,

À travers ces actions, la collectivité entend poursuivre son engagement en faveur de l'égalité, dans son fonctionnement interne comme dans l'ensemble de ses politiques publiques.



Contact presse : presse@grandest.fr

Donner à chacun les mêmes chances de réussir, c'est aussi permettre aux talents de s'exprimer, quelles que soient leur origine, leur situation ou leur discipline. Cette ambition prend une dimension particulière dans le sport de haut niveau, où les parcours se construisent sur plusieurs années, entre persévérance, sacrifices et recherche d'excellence. Pour les jeunes sportifs du Grand Est, franchir une nouvelle étape suppose aussi de pouvoir compter sur un accompagnement adapté. C'est le sens de la création de la Team Avenir.

6. Sport de haut niveau : la Région Grand Est conforte son soutien aux sportifs et accompagne les talents de demain

La Région entend ainsi donner aux talents du territoire les moyens de progresser, de s'équiper et de concrétiser leurs ambitions.
À travers ces nouvelles mesures, présentées lors de la séance plénière des 12 et 13 novembre 2026, la Région Grand Est fait évoluer sa politique de soutien au sport de haut niveau. La création de la Team Avenir permettra de repérer et d'accompagner les jeunes talents dans leur montée en puissance.

Team Avenir : un soutien concret pour franchir un cap sportif

Avec 1 058 sportifs inscrits sur les listes ministérielles en 2026, dans 53 disciplines, dont 35 parasportifs, le Grand Est dispose d'un vivier de talents prometteurs.
Pour leur permettre de poursuivre leur progression dans les meilleures conditions, la Région crée la Team Avenir. Ainsi des jeunes sportifs pourront intégrer ce dispositif et bénéficier d'une aide individuelle comprise entre 1 500 et 2 500 euros, attribuée sur appel à candidatures.
Cette aide vise à soutenir concrètement leur parcours vers le haut niveau et à leur donner davantage de moyens pour préparer leurs prochaines échéances sportives. Le dispositif s'adresse aux sportifs inscrits sur les listes ministérielles Sénior et Relève[1], porteurs d'un projet olympique ou paralympique et licenciés depuis au moins deux saisons dans un club du Grand Est.

Donner aux talents du Grand Est les moyens de viser plus haut

Se consacrer pleinement à son sport et poursuivre ses ambitions sans être freiné par des obstacles financiers : c'est tout l'enjeu du soutien régional aux sportifs de haut niveau. Avec un parcours vers l'excellence qui s'étend sur 10 à 12 ans et des dépenses annuelles estimées entre 7 000 et 15 000 euros, les besoins sont importants. En contribuant au financement de leur entraînement, de leur équipement et de leur accompagnement scientifique ou socioprofessionnel, la Région Grand Est leur permet de progresser dans de meilleures conditions, de préparer leurs prochaines échéances sportives et de construire leur avenir au plus haut niveau, tout en restant attachés à leur territoire.

« Avec la création de la Team Avenir, nous donnons aux jeunes sportifs les moyens de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Notre ambition est simple : leur apporter un soutien concret pour progresser et se préparer aux échéances internationales futures. » **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

[1] Les listes ministérielles des sportifs de haut niveau en France (arrêtées par le ministère chargé des sports sur proposition des fédérations sportives) distinguent plusieurs catégories, dont celles de « Sénior » et « Relève », qui font partie intégrante de la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN).
La catégorie Sénior concerne les sportifs réalisant une performance ou obtenant un classement significatif lors d'épreuves internationales.
La catégorie Relève concerne les jeunes sportifs à fort potentiel qui réalisent des performances ou obtiennent des repères significatifs.

Contact presse : presse@grandest.fr